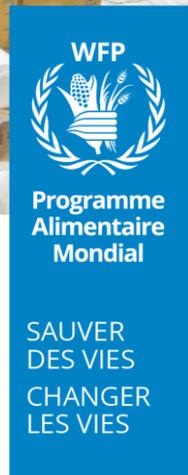




© WFP/Cheick Omar BANDAOGO



Ciblage et Analyse de la situation de base des bénéficiaires de l'assurances pour la période de soudure 2023 au Burkina Faso

Données collectées : juillet - août 2023

Date publication : août 2023

© World Food Programme, Research, Assessment and Monitoring (RAM)

RESUME DES PRINCIPAUX RESULTATS.....	4
1. INTRODUCTION.....	5
1.1. Contexte	5
1.2. Objectif général.....	6
1.3. Méthodologie	6
2. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DES MENAGES.....	10
2.1. Sexe du Chef de ménage.....	10
2.2. Statut matrimonial du chef de ménage.....	10
2.3. Taille moyenne du ménage	11
3. ANALYSE DE LA SITUATION ALIMENTAIRE DES MENAGES BENEFICIAIRES	12
3.1. Consommation alimentaire.....	12
3.2. Stratégies d'adaptation de moyens d'existence	13
3.3. Indice de stratégie de survie réduit (rCSI).....	15
3.4. Part des dépenses alimentaires	16
3.5. Analyse de la capacité économique des ménages (ECMEN).....	18
3.6. Analyse CARI.....	19
4. ANALYSE DE LA SITUATION NUTRITIONNELLE DES MENAGES	20
4.1. Consommation d'aliments riche en vitamine A, en protéines et en fer	20
4.2. Régime Alimentaire Minimum Acceptable chez les enfants de 6 à 23 mois.....	20
4.3. Diversité alimentaire des femmes en âge de procréer	21
5. ANALYSE DE LA QUALITE DES CRITERES DE CIBLAGE DES BENEFICIAIRES POUR L'ASSISTANCE SAISONNIERE	22
5.1. Vulnérabilité suivant le sexe du ménage.....	22
5.2. Vulnérabilité suivant la classe de taille du ménage.....	23
6. PERCEPTION DES BENEFICIAIRES SUR LA QUALITE DU CIBLAGE	8
6.1. Savez-vous comment les personnes ont été choisies pour recevoir de l'aide ? Erreur ! Signet non défini.	
6.2. Comment jugez-vous la qualité du ciblage ?	Erreur ! Signet non défini.
7. CONCLUSION.....	23

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Régime Alimentaire Minimum Acceptable des enfants de 6 à 23 mois.....	21
Tableau 2 : Vulnérabilité suivant le sexe du chef de ménage.....	22

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Répartition des ménages selon le sexe du chef de ménage.....	10
Figure 2 : Répartition des ménages selon le statut matrimonial du chef du ménage.....	11
Figure 3 : Taille moyenne des ménages.....	11
Figure 4 : Analyse comparative du niveau de consommation alimentaire entre baseline 2022 et 2023	12
Figure 5 : Analyse comparative de l'utilisation des stratégies basées sur les moyens d'existence entre baseline 2022 et 2023	14
Figure 6 : Indice de stratégie de survie réduit (rCSI).....	15
Figure 7 : Analyse comparative du rCSI entre 2022 et 2023.....	16
Figure 8 : Part des dépenses alimentaires.....	17
Figure 9 : Analyse comparative de la part des dépenses alimentaires entre 2022 et 2023	18
Figure 10 : Capacité économique des ménages (ECMEN)	19
Figure 11 : Analyse CARI	19
Figure 12 : Consommation des aliments riche en vitamine A, en fer et en protéine	20
Figure 13 : Diversité alimentaire des femmes en âges de procréer	22
Figure 14 : Proportion de ménages en insécurité alimentaire selon la taille du ménage.....	23
Figure 15 : Connaissance du processus de ciblage	9
Figure 16 : Appréciation de la qualité du ciblage.....	9

Résumé des principaux résultats

L'enquête de base sur les bénéficiaires de l'assistance de soudure pour l'année 2023 a touché un échantillon de 1 067 ménages, parmi lesquels une proportion significative (43%) étaient dirigés par des femmes. En moyenne, ces ménages étaient composés de 9 personnes. La majorité des ménages enquêtés (74%) étaient dirigés par des personnes mariées, tandis que 12% étaient dirigés par des personnes veuves.

Comparée à l'année précédente (soudure 2022), la situation de consommation alimentaire des ménages identifiés lors du ciblage pour 2023 s'est avérée plus précaire. Environ 57% des ménages ont connu une consommation alimentaire jugée pauvre cette année, en comparaison à 38% durant la même période l'année précédente. Cette situation s'est avérée plus préoccupante pour les ménages dirigés par des femmes, avec 61% d'entre eux affichant un score de consommation alimentaire pauvre, comparé à 53% pour les ménages dirigés par des hommes. Au niveau régional, la situation était plus préoccupante dans la région du Sahel (60%) et moins alarmante dans le Nord (40%).

Par ailleurs, l'indice de stratégies de survie réduit est passé de 15,8 l'année précédente à 15,3 cette année, demeurant ainsi presque au même niveau. Néanmoins, ce niveau reste élevé, ce qui traduit un recours accru à des stratégies d'adaptation alimentaire telles que la consommation d'aliments moins préférés et la réduction de la consommation des adultes. En outre, bien que nous remarquons une baisse, avec 25% des ménages ayant eu recours à des stratégies d'urgence cette année contre 29% l'année précédente, cette proportion reste significativement élevée.

Non seulement les indicateurs liés à la consommation alimentaire, à l'indice des stratégies d'adaptation et aux stratégies de moyens d'existence témoignent d'un degré élevé de vulnérabilité cette année, mais l'analyse révèle également une vulnérabilité économique importante des ménages. En effet, près de 7 ménages sur 10 consacrent plus de 65% de leurs ressources aux achats de nourriture, et la moitié des ménages dépensent plus de 75% de leurs ressources pour la nourriture. Cette réalité, combinée à la volatilité des prix, accroît le risque d'une détérioration continue de la sécurité alimentaire et reflète les difficultés majeures que les ménages pourraient rencontrer pour répondre à d'autres besoins essentiels.

L'analyse indique également que presque tous les enfants (98,6%) n'ont pas atteint un niveau minimum acceptable d'apport alimentaire, tandis que 10% des femmes ont réussi à atteindre ce niveau.

Dans l'ensemble, le processus de ciblage a été bien évalué par les bénéficiaires. Environ 81% d'entre eux ont estimé que les bonnes personnes avaient été ciblées pour recevoir l'assistance.

1. Introduction

1.1. Contexte

La production céréalière nationale définitive de la campagne 2022-2023 est estimée à 5 179 059 tonnes. Comparée à celle de la campagne agricole 2021-2022 et à la moyenne quinquennale, elle est en hausse respectivement de 11,11% et de 7,79%. Cependant, cette tendance haussière au niveau nationale cache des disparités entre les provinces. En effet 18 provinces sur 45 ont enregistré des baisses de productions, et les localités concernées sont pour l'essentiel dans les zones à fort défis sécuritaire. La production des autres cultures vivrières (niébé, voandzou, patate et igname) est quant à elle estimée à 1 064 654 tonnes ce qui représente une hausse de 53,53% par rapport à la campagne passée et de 29,56% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. La production des cultures de rente est estimée à 1 589 034 tonnes soit une hausse de 9,5 % par rapport à la campagne passée et de 9,34 % par rapport à la moyenne quinquennale.

Le disponible fourrager de la campagne 2022/2023 est estimé à 12 831 422 TMS soit une couverture de 74% pour un besoin de 17 433 962 tonnes de matière sèche (TMS). Cette situation révèle un déficit de couverture des besoins fourragers sur le plan national. En effet, plus de la moitié des provinces sont déficitaires dont 11 très déficitaires et 19 déficitaires. S'en suit 06 provinces équilibrées et 10 excédentaires.

Les marchés agricoles connaissent un dysfonctionnement dans les régions à fort défis sécuritaire avec une tendance à la baisse des disponibilités liée aux difficultés d'approvisionnements dans lesdites régions. Sur l'ensemble des marchés agricoles du pays, la tendance des prix des céréales de base et des produits de grande consommation est haussière, comparativement à l'année passée et à la moyenne quinquennale à la même période. Cette situation s'explique d'une part par le dysfonctionnement de certains marchés lié la situation sécuritaire dégradante, la pression inflationniste engendrée par la crise à COVID-19 et les répercussions du conflit russo-ukrainien à savoir entre autres,

Courant mars 2023, Le prix moyen des céréales de base a enregistré une hausse 48% par rapport à la moyenne quinquennale, avec de manière spécifique : +47% pour le maïs ; +49% pour le mil et +48% pour le sorgho. Dans les régions du Sahel et du Nord, les variations quinquennales des prix des céréales de base sont supérieures ou égales à 100%. Le prix du niébé a enregistré une hausse de 8% par rapport à la moyenne quinquennale. Les principales causes de ces hausses demeurent l'insécurité qui réduit les approvisionnements conséquents des marchés, mais aussi de la forte demande pour la reconstitution des stocks institutionnels, l'alimentation volaille et les brasseries. Les termes de l'échanges continuent de se détériorer avec une baisse de 38 pour cent par rapport à la moyenne quinquennale.

Les déplacements de populations liés à la situation sécuritaire restent importants. Le nombre de personnes déplacées internes est estimé à 2 062 534 personnes dont 47,25% d'hommes, 52,75% de femmes et 50% d'enfants à la date du 31 janvier 2023.

Ce cocktail de facteurs négatifs a exacerbé la vulnérabilité et l'insécurité alimentaire des ménages. Cela se reflète dans les résultats du cycle d'analyse du Cadre Harmonisé de mars 2023 qui a identifié 09 provinces en phase crise et 06 autres en phase urgence pour la période projetée juin – août 2023. Selon ces résultats, **3 351 048** personnes sont en insécurité alimentaire (phase 3 à pire), dont **42 694** personnes en situation de catastrophes (phase 5). Ces populations nécessitent dès lors une assistance d'urgence afin de sauver leur vie et protéger leurs moyens d'existence.

Le bureau du PAM au Burkina Faso, à travers la mise en œuvre de son Plan Stratégique Pays (PSP 2019-2023), s'est engagé à apporter un soutien au Gouvernement pour faire face à cette situation de crise alimentaire. Avec les autres partenaires, le PAM appui le Gouvernement du Burkina Faso dans la mise en œuvre de l'assistance soudure en faveur des ménages vulnérables de la communauté haute et des populations déplacées internes.

Afin de mieux apprécier l'impact de l'intervention soudure du PAM, une collecte de données de la situation de base a été conduite sur la période de juillet auprès d'un échantillon représentatif de bénéficiaires. La présente note de synthèse fait l'analyse des résultats de base de la population identifiée pour recevoir l'assistance pour la période de soudure juin- août 2023.

1.2. Objectifs de l'étude

Le but de cette analyse est de fournir au PAM et à ses différents partenaires (gouvernement, ONG, donateurs, etc.), des informations pertinentes de base sur la situation alimentaire des bénéficiaires et sur la qualité du ciblage des bénéficiaires.

Les objectifs spécifiques de cette enquête se déclinent ainsi qu'il suit :

- Dégager les caractéristiques sociodémographiques des ménages bénéficiaires en lien avec la vulnérabilité ;
- Analyser la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages bénéficiaires ;
- Apprécier la qualité du ciblage des bénéficiaires.

1.3. Méthodologie

L'unité d'analyse principale de cette étude est le ménage ; toutefois, certaines données individuelles ont été également recueillies auprès des membres du ménage (enfants de 6-23 mois et femmes en âge de procréer en tant que répondants individuels).

A défaut de pouvoir interroger l'ensemble des ménages qui bénéficieront de l'assistance, un échantillon aléatoire a été tiré. La liste validée des ménages ciblés a servi comme base de sondage. Dans l'optique de disposer des résultats valides au niveau communal, un échantillon

d'au moins 35 ménages ont été tiré aléatoirement selon un sondage aléatoire simple dans chacune des communes d'intervention. Etant donné que la modalité d'assistance est unique au sein d'une même commune, cette méthode assure aussi une représentativité des résultats par modalité d'assistance (vivres, cash, Voucher). Au total, **1 067 ménages** ont été interrogés.

La collecte des données s'est faite en face à face par les agents de suivi du PAM et ceux du Third Party Monitoring (TPM) qui ont reçu au préalable une formation sur la technique de collecte, le questionnaire et l'outil mobile de collecte.

Le questionnaire a été développé sur ODK (Open Data Kit) et les informations sont collectées directement à travers des smartphones permettant de disposer en temps opportun les données et de faciliter certains contrôles de qualité. Le questionnaire est conçu de sorte à disposer à la fin de la collecte les informations sur les caractéristiques socio-démographiques, les sources de revenus et de nourriture, la sécurité alimentaire et l'appréciation du processus de ciblage réalisé. Un questionnaire individuel enfant et femmes en âge de procréer, joint au questionnaire ménage a servi à la collecte de données auprès des individus éligibles dans les ménages échantillonné.

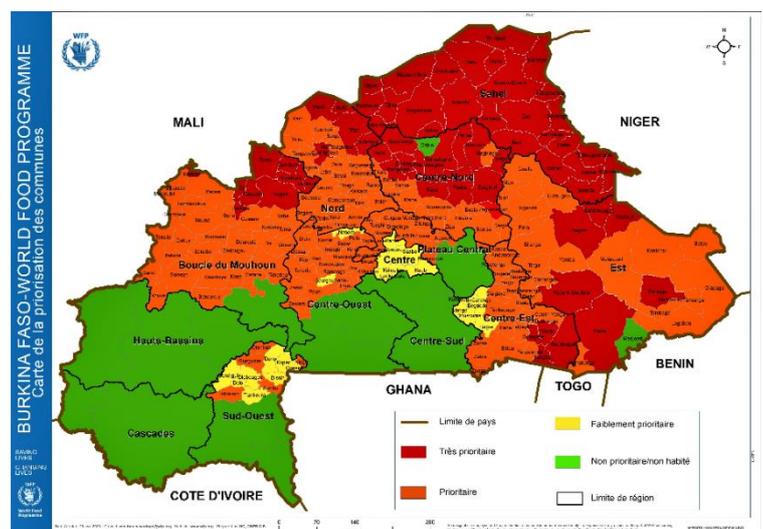
Un traitement a été réalisé sur les données afin de corriger les informations incohérentes ou aberrantes et les doublons. Afin de tenir compte des ménages qui n'ont pas été enquêtés, des poids de pondération ont été calculés au niveau communal. Le poids d'un ménage échantillonné est l'inverse de sa probabilité d'inclusion.

Le traitement et l'analyse des données ont été réalisé grâce au logiciel SPSS. La mise en forme des graphiques et tableaux s'est faite avec le tableur EXCEL.

2. Processus de ciblage des bénéficiaires et résultats

2.1 Approche de ciblage dans le cadre de la réponse à la soudure

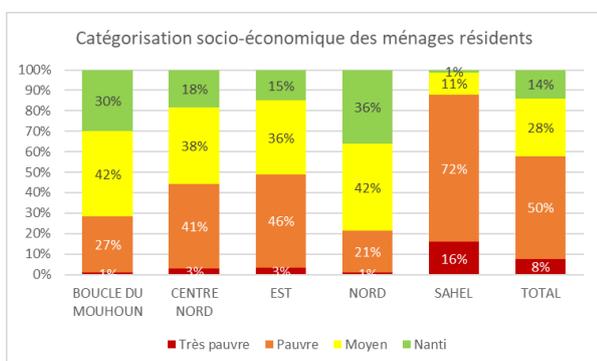
Ciblage géographique. L'approche a consisté dans un premier temps à effectuer un exercice de priorisation géographique en mettant l'accent sur les provinces en phase 3 et 4 au sein desquelles se trouve des populations en phase de catastrophe. Dans un second temps un exercice de priorisation des communes a été effectué sous l'égide de la DGESS/SAP avec la participation de tous les acteurs au niveau régional. Cet exercice a permis d'identifier les communes les plus vulnérables à l'intérieur des provinces en phase 3 car toutes communes des provinces en phase 4 ont été considérées comme hautement prioritaires. Aux termes de l'exercice de ciblage, 60 communes ont été retenus à la suite de l'atelier de



coordination avec l'ensemble des acteurs humanitaire conduit sous le leadership du cluster de sécurité alimentaire. Cet atelier de coordination a permis de réduire les duplications de la réponse humanitaire.

Ciblage des ménages. Le ciblage des ménages a consisté à la pratique de la HEA light ainsi que la collecte et l'analyse des données socio-économiques. Les données ménages collectées ont été analysées à travers l'Analyse en Composante principale et un calcul des scores de vulnérabilité par ménage. Ces scores sont ensuite découpés en quartile du plus petit au plus grand afin de matérialiser les ménages du plus pauvres au plus nantis.

L'analyse des données indique une proportion de pauvres et très pauvres de 60 pour cent au niveau de ménages résidents internes. L'incidence de la vulnérabilité est beaucoup plus forte au niveau des régions du Sahel de l'Est avec respectivement 88 pour cent et 50 pour cent des ménages considérés comme pauvres à très pauvres. Il s'agit des régions où l'assistance humanitaire n'a pas pu être délivrée de manière régulière courant l'année 2022 ce qui a pu considérablement éroder les moyens d'existence des ménages.



		Caractéristiques des groupes de richesse			Autres biens productifs
		Taille du ménage	Superficie cultivée	Bétail possédé	
Très Pauvre	8%	7	1 ha	0-1 caprins ; 0-1 ovins	1 vélos , Dabas et Houes
Pauvre	50%	8	2 ha	1-2 caprins ; 1-2 ovins ; 0-1 ânes,	1 vélos ; Dabas et Houes
Moyen	28%	8	2 ha	1-2 bovins ; 1-2 bovins de traits ; 2-4 caprins ; 1-2 ovins ;	1 Charrette ; 1 Charrue ; 1-2 vélos
Aisé	14%	11	3 ha	1-2 bovins ; 2-4 caprins, 1-2 ovins,	1-2 Charrettes ; 1-2 Charrues ; 1 Motos ; 2-3 vélos

En plus des critères ci-dessus énumérés d'autres critères à faible corrélation avec la vulnérabilité ont également été prise en compte dans l'analyse à savoir (i) le niveau d'instruction du chef de ménages ; (ii) le nombre d'enfants à l'école ; (iii) le ratio de dépendance (personnes productives sur effectifs du ménage) ; (iv) présence des enfants malnutris dans le ménage et (v) le statut d'occupation du logement du ménage.

2. Perception des bénéficiaires sur la qualité du ciblage

2.1. Appréciation des bénéficiaires sur le ciblage

La majorité des ménages trouvent que le ciblage est très satisfaisant (81%) donc les bonnes personnes ont été ciblées pour bénéficier de l'assistance. Aussi 4% des bénéficiaires pensent que le ciblage a été satisfaisant.

Parmi les personnes qui estiment que le résultat du ciblage est insatisfaisant, 9% qualifient le résultat de très insatisfaites et 5% l'estime insatisfaisant. En effet les personnes insatisfaites du ciblage pensent qu'il existe des personnes vulnérables qui ne sont pas sur la liste des bénéficiaires établis à la suite du ciblage. L'analyse par régions d'intervention montre que c'est dans les régions de la Boucle du Mouhoun (22%) et du Sahel (16%) que plus de bénéficiaires estiment que le ciblage n'est pas satisfaisant.

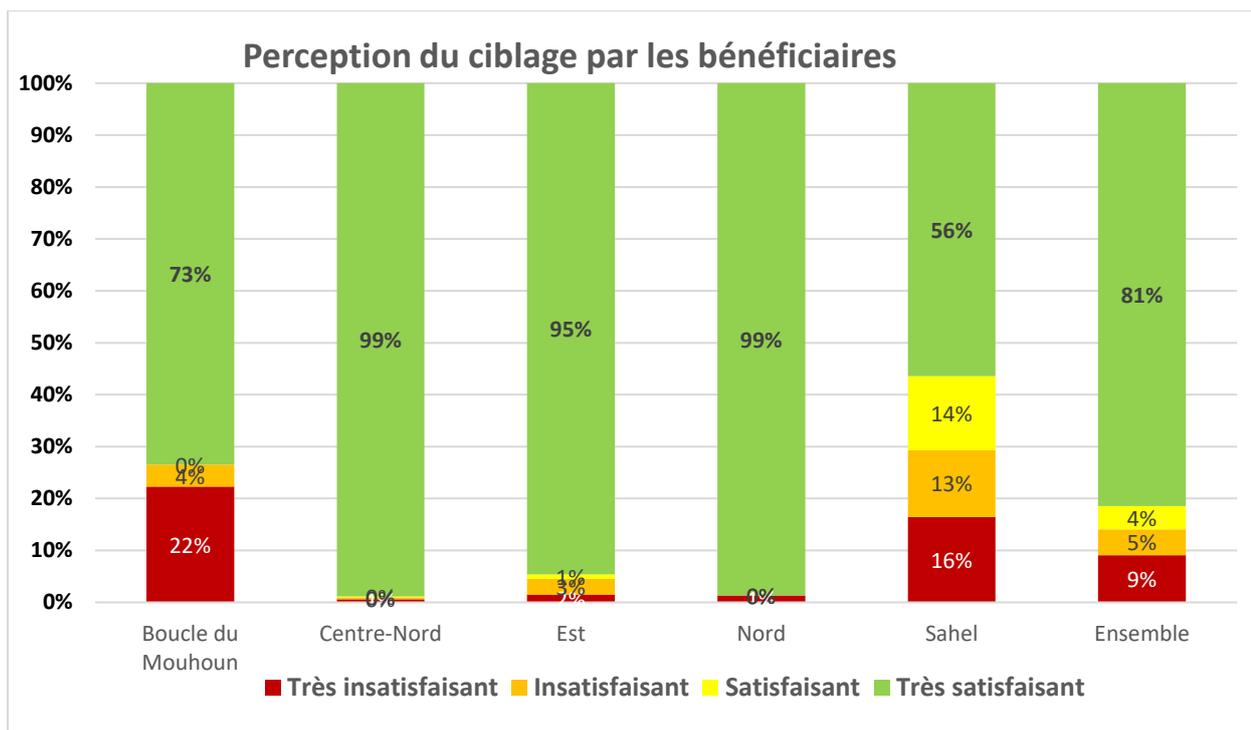


Figure 1 : Appréciation de la qualité du ciblage

2.2. Informations des bénéficiaires sur les critères de ciblage

La majorité des ménages bénéficiaires (84%) ne savent pas **les critères qui ont présidé au choix des bénéficiaires** de l'assistance. Ceci s'explique par le fait que le ciblage a été conduit selon l'approche HEA light qui préconise d'éviter les regroupements de populations dans le cadre de la validation en AG des critères mais de travailler avec les comités de ciblage dans la définition des critères et leurs validations.

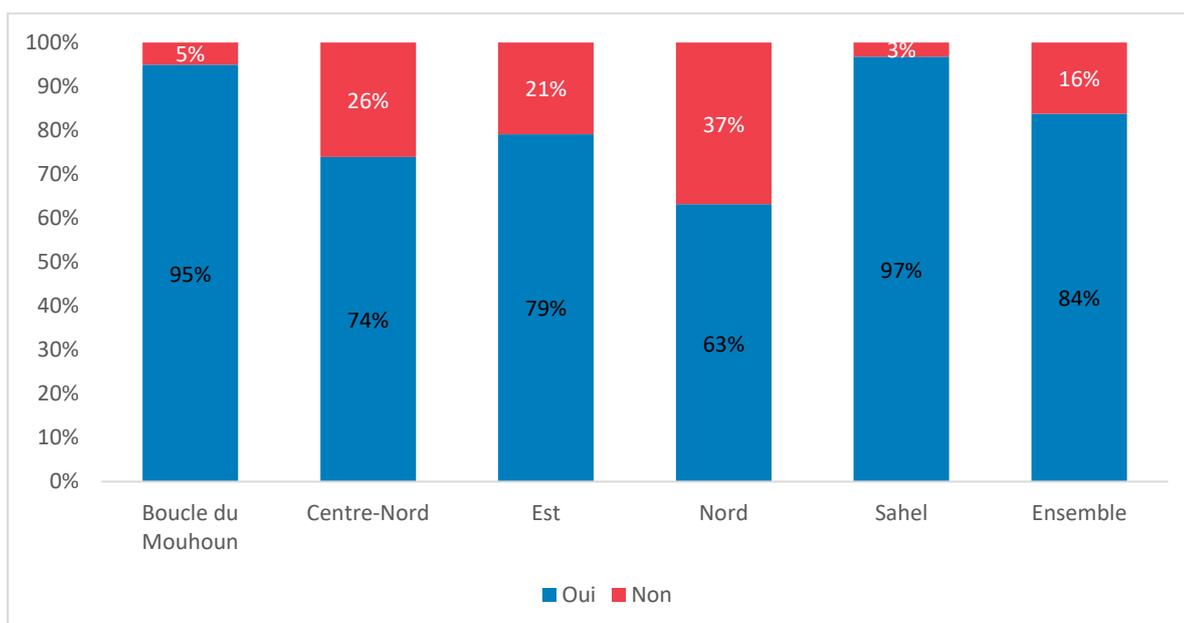


Figure 2 : Connaissance du processus de ciblage

3. Caractéristiques sociodémographiques des ménages

3.1. Sexe du chef de ménage

Dans l'ensemble des régions d'intervention, près de 6 ménages sur 10 sont dirigés par les hommes. En outre, dans toutes les régions, les ménages sont plus dirigés par les hommes que les femmes, exception faite de la région du Centre Nord, où on a une légère supériorité des ménages dirigés par les femmes.

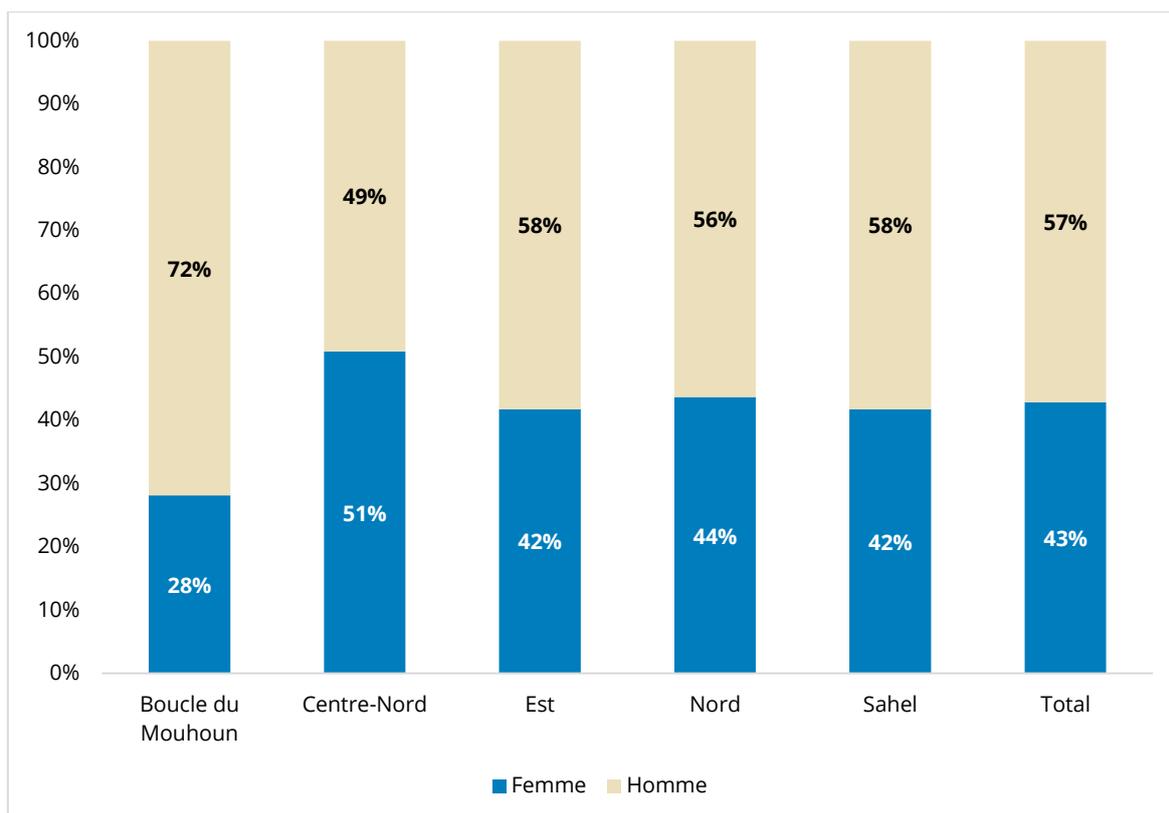


Figure 3 : Répartition des ménages selon le sexe du chef de ménage

3.2. Statut matrimonial du chef de ménage

Par rapport au statut matrimonial du chef de ménage, l'analyse des données montre qu'au niveau global, 74 % des chefs de ménages vivent en couple (marié monogame ou polygame) tandis que 12 % sont veufs (ves) ou divorcés (es). Entre les régions, la situation ne présente pas de différences notables.

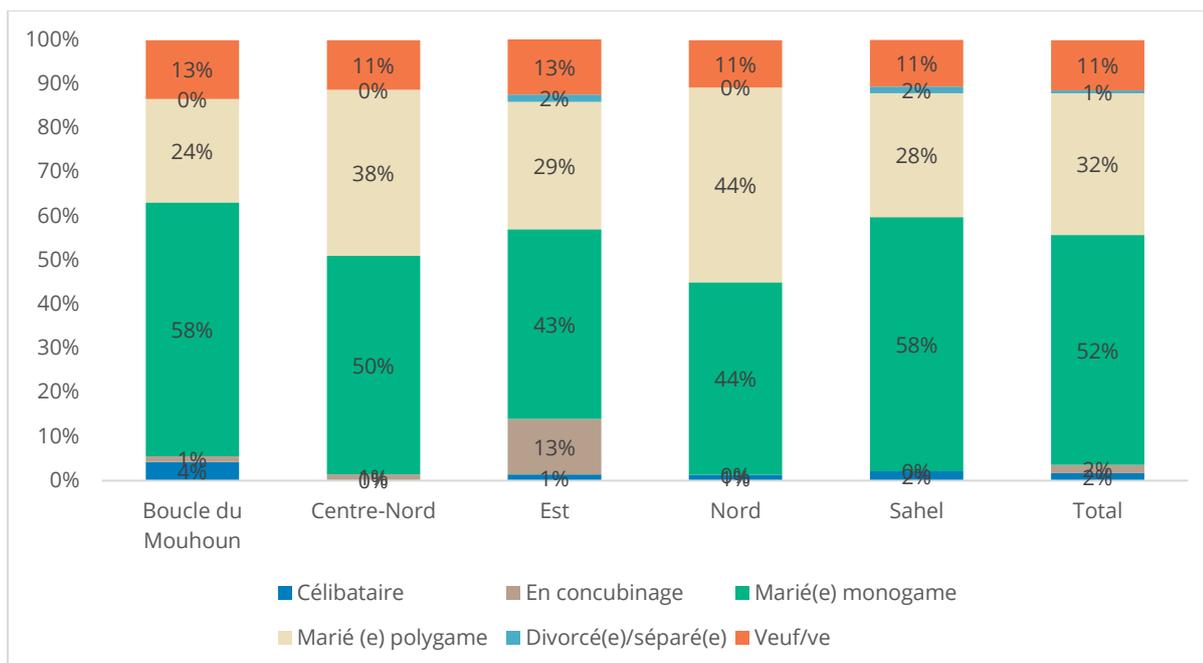


Figure 4 : Répartition des ménages selon le statut matrimonial du chef du ménage

3.3. Taille moyenne des ménages

La taille moyenne des ménages bénéficiaires est de **9 membres**, au-dessus de la taille moyenne nationale qui est de 5,3. Par rapport aux régions d'intervention, la taille moyenne varie de 8 à 11 membres, respectivement dans les régions du Sahel et du Nord. Trois (03) régions ont des tailles supérieures à la moyenne globale contre 2 qui ont des tailles inférieures. Notons que la taille moyenne est supérieure à la taille de 7 fixée pour l'assistance via la modalité Cash Based Transfert (CBT). Cette situation pourrait inévitablement influencer négativement les indicateurs de sécurité alimentaire. Les ménages dirigés par les hommes ont une taille moyenne de 9,3 contre 8,4 pour ceux dirigés par les femmes.

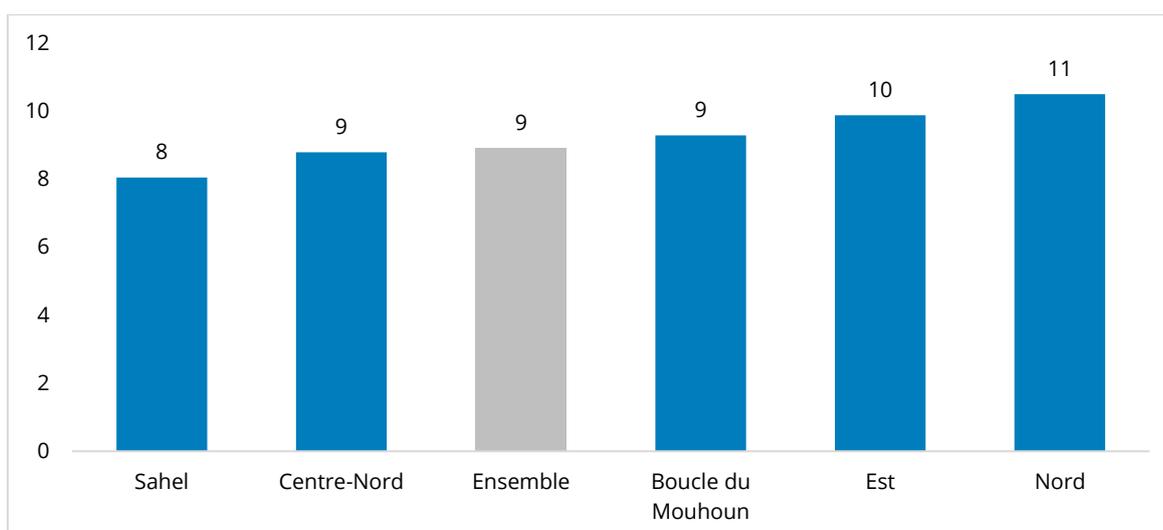


Figure 5 : Taille moyenne des ménages

4. Analyse de la situation alimentaire des ménages bénéficiaires

4.1. Consommation alimentaire

La consommation alimentaire des ménages bénéficiaires est majoritairement mauvaise. Les ménages ayant un score de consommation alimentaire (SCA) pauvre représente plus de la moitié (57%) des bénéficiaires et seulement 15% ont une consommation alimentaire acceptable. La région du Sahel dispose de la plus forte proportion de ménages avec un SCA pauvre, soit 60%. La plus faible proportion de SCA pauvre est enregistrée au Nord, soit 40%.

Comparativement à l'année passée, la consommation alimentaire connaît une dégradation assez importante. Le score de consommation alimentaire pauvre est passé de 38% à 57%, soit en dégradation de 19 points de pourcentage. Cette dégradation est constatée dans toutes les régions, excepté au Nord où elle s'est améliorée avec un recul de 3 points.

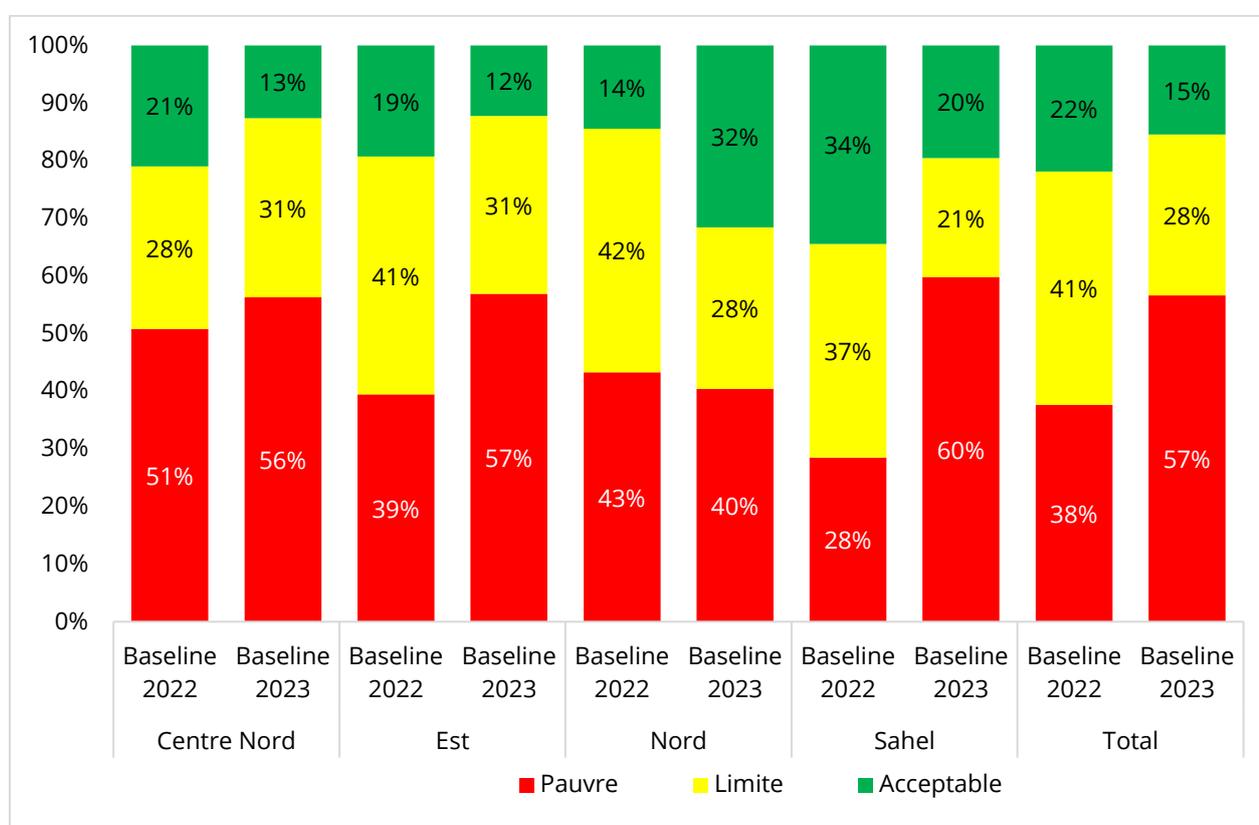


Figure 6 : Analyse comparative du niveau de consommation alimentaire entre baseline 2022 et 2023

Bien que la campagne agricole 2022-2023 ait été relativement bonne dans l'ensemble par rapport à l'année précédente et les prix globaux en relative baisse, les ménages continuent de faire face à des difficultés alimentaires. Cette situation pourrait s'expliquer la dégradation continue de la situation sécuritaire empêchant l'accès à l'alimentation disponible. Plusieurs marchés restent fermés et les zones de production sont coupées des zones déficitaires.

Les différentes stratégies d'adaptation basées sur la consommation utilisée par les ménages sont : consommés des aliments moins préférés et moins chers (71%) ; emprunter ou acheter à

crédit (49%) ; réduire la quantité consommée par jour (65%) ; réduire la consommation des adultes au profit des enfants (59%) et limiter le nombre de repas par jour (58%).

Le niveau de consommation alimentaire des ménages dirigés par les hommes est meilleur que celui des femmes. En effet, la proportion de ménages avec un score acceptable est de respectivement de 18 % et 12% pour les hommes et les femmes, soit une différence de 6 points de pourcentage. Un test d'indépendance de Khi-2 confirme que la différence est statistiquement significative.

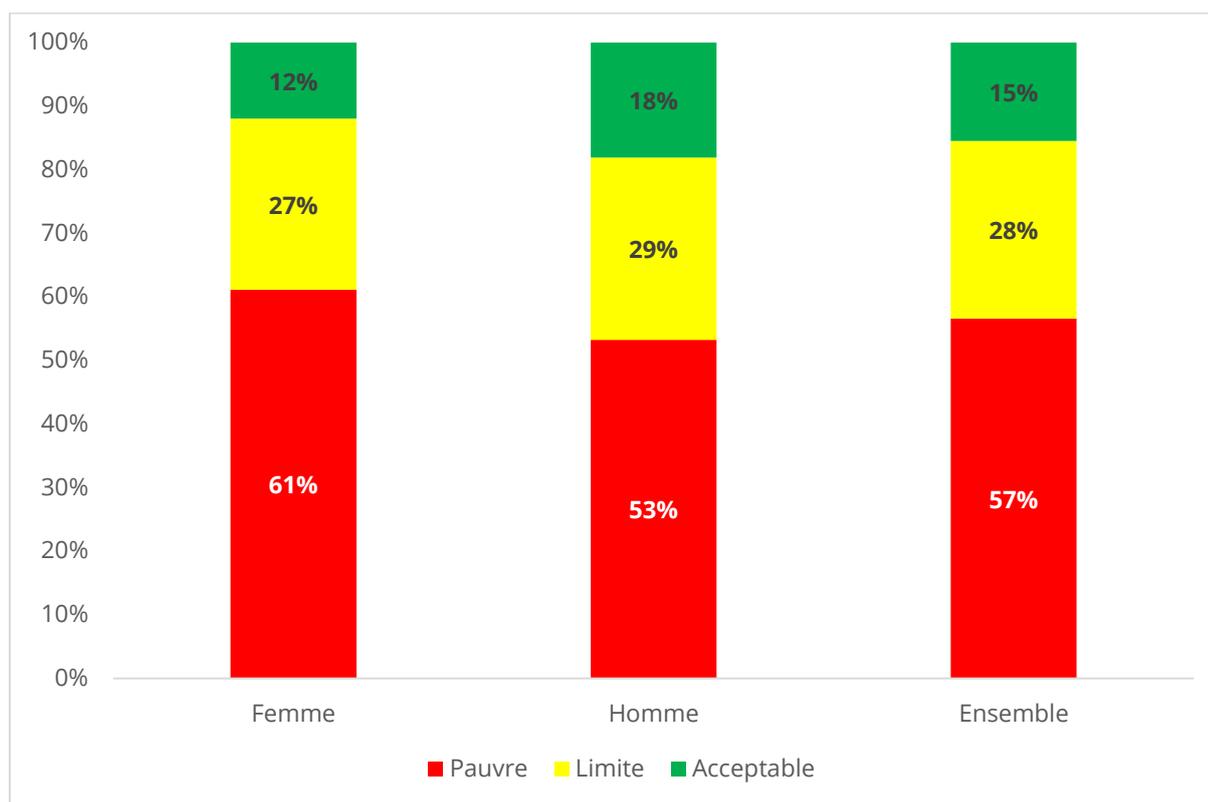


Figure 7 : Niveau de consommation alimentaire selon le sexe du chef de ménage

4.2. Stratégies d'adaptation de moyens d'existence

Le graphique ci-dessous montre que les ménages bénéficiaires ont fait recours à des stratégies d'adaptation de moyens d'existence pour combler leur gap alimentaire. En effet, il ressort que 67% des ménages ont eu recours à des stratégies d'adaptation de stress à urgence contre 33% des ménages qui n'ont eu recours à aucune stratégie. Les ménages ayant fait recours à des stratégies de crise et d'urgence représentent, respectivement 15% et 25%. Cette situation cache d'importantes disparités régionales. En effet, la proportion de ménages ayant adopté des stratégies d'urgence est plus élevée dans la région du Sahel (38%) et plus faible dans la région de l'Est (5%). Les ménages n'ayant développé aucune stratégie représentent une proportion plus élevée à l'Est (53%) et plus faible au Sahel et au Centre-Nord (27% chacune). Comparativement à l'année passée, il a noté une légère diminution au niveau de la proportion des ménages faisant recours à des stratégies d'urgence qui est passée de 29% à 25%, soit en baisse de 4 points,

cependant, la proportion des ménages n'ayant aucun recours à des stratégies d'adaptation qui est passé de 28% à 33%, soit en hausse de 5 points.

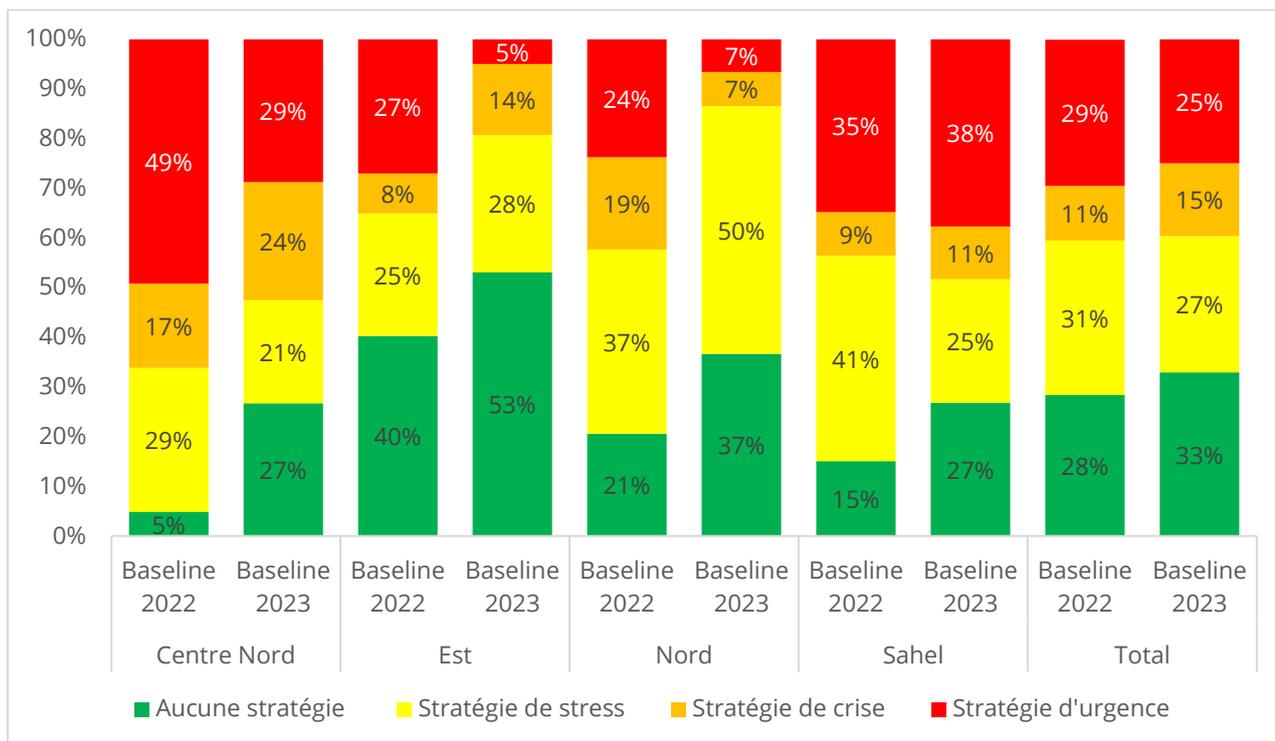
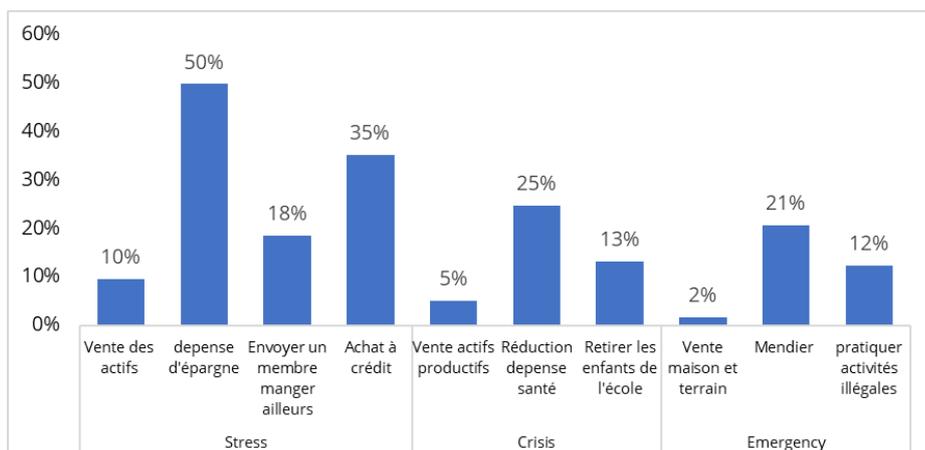


Figure 8 : Analyse comparative de l'utilisation des stratégies d'adaptation entre Baseline 2022 et 2023

La situation des moyens d'existence connaît une relative amélioration comparativement à l'année passée, en témoigne l'augmentation de la proportion des ménages n'ayant recours à aucune stratégie d'adaptation de moyens d'existence. Cette situation pourrait s'expliquer par la résilience des populations face à la situation sécuritaire et l'apparition de nouvelles opportunités de vie. A cela s'ajoute l'effet des interventions humanitaires qui ont été très importantes en 2022.

Les dépenses d'épargne et l'achat à crédit sont les stratégies de stress qui ont été les plus utilisées par les ménages. Au niveau des stratégies de crise ce sont la réduction des dépenses de santé et le retrait des enfants de l'école qui ont été les plus utilisés. Au niveau des stratégies d'urgence, ce sont



la mendicité et la pratique des activité illégales qui ont été le plus utilisés par les ménages afin de faire face aux besoins alimentaires.

L'utilisation des stratégies d'adaptation basées sur les moyens d'existence est plus fréquente chez les ménages dirigés par les femmes, en particulier les stratégies d'urgence. En effet, 27 % des chefs de ménages femmes utilisent des stratégies d'urgence contre 23 % des hommes.

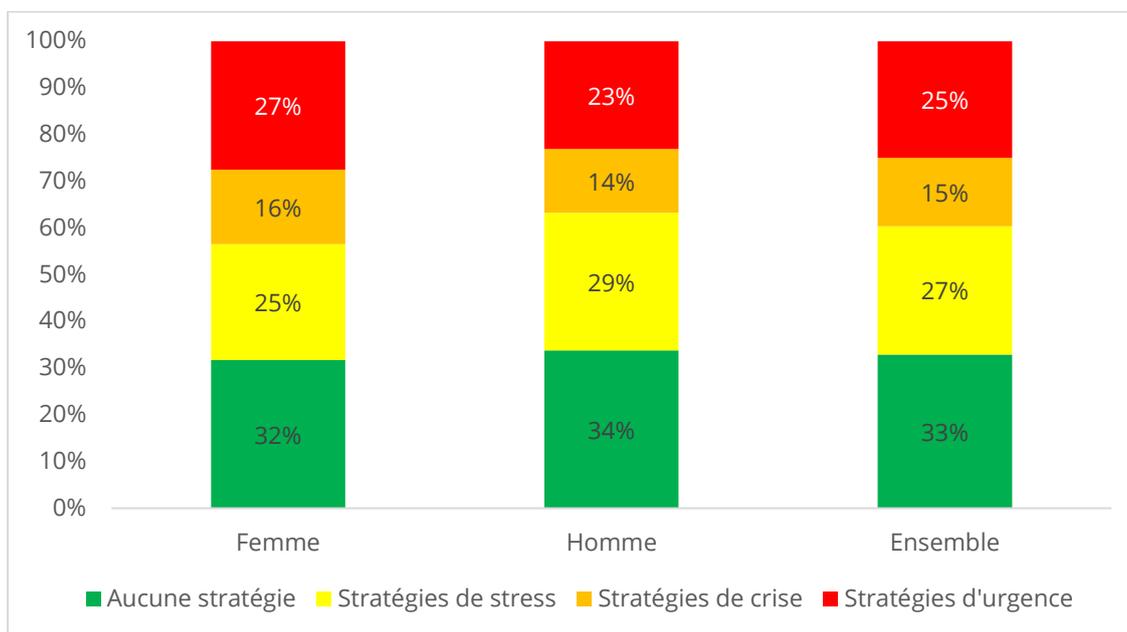


Figure 9 : Utilisation des stratégies basées sur les moyens d'existence selon le sexe du chef du ménage

4.3. Indice de stratégie de survie réduit (rCSI)

L'indice de stratégie de survie réduit (rCSI) est estimé à 15,3 contre 15,8 à la soudure passée, soit une légère baisse de 0,5 points. Il est plus élevé au Centre-Nord (18,3) et plus bas au Nord (12).

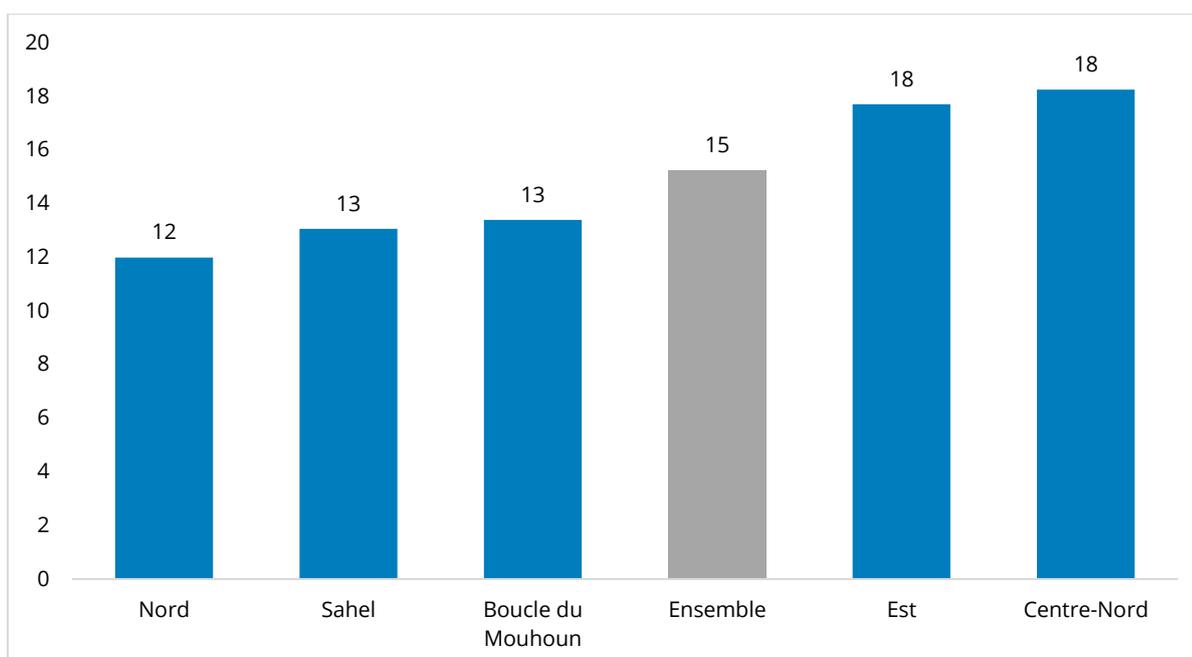


Figure 10 : Indice de stratégie de survie réduit (rCSI)

En comparaison par rapport à la soudure passée, l'indice est en baisse dans les régions du Sahel (-4,4 points) et du Nord (-4,2 points) et en hausse au Centre-Nord (+0,7 points) et à l'Est (+1,6 points).

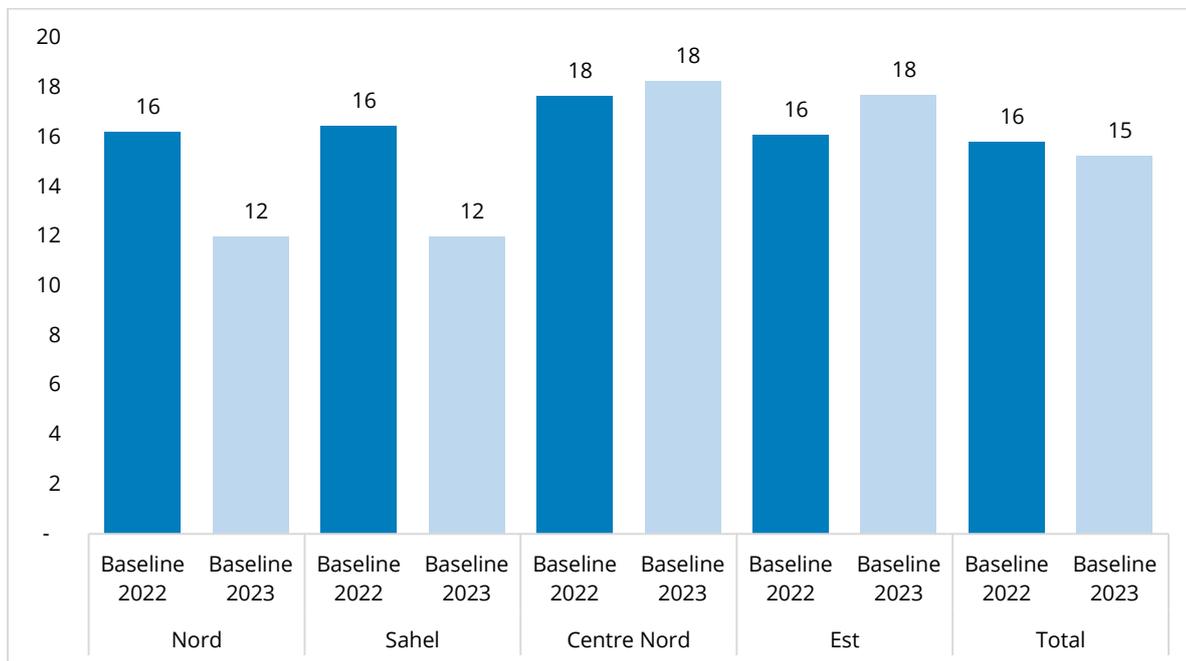


Figure 11 : Analyse comparative du rCSI entre 2022 et 2023

L'indice de stratégie de survie indique le recours plus important à des stratégies alimentaires mettant ainsi en évidence des déficits alimentaires plus ou moins importants chez les ménages. Les stratégies de survie alimentaire les plus pratiquées sont la consommation d'aliments moins préférés et moins chers (71%), la réduction de la quantité de nourriture (65%) et la réduction de la consommation des adultes au profit des enfants (59%).

Le rCSI est respectivement de 16 et de 14 pour les ménages dirigés par les femmes et les hommes montrant ainsi que les femmes ont plus recours aux stratégies alimentaires.

4.4. Part des dépenses alimentaires

L'analyse des résultats montre que les dépenses alimentaires restent très prépondérantes dans les dépenses de consommation des ménages. Ceci confirme les résultats obtenus dans des enquêtes similaires qui montraient que les dépenses alimentaires occupent la plus grande partie des dépenses des ménages pauvres. En effet, dans chaque 1 000 FCFA dépensés par les ménages bénéficiaires de l'assistance, au moins 700 FCFA sont destinés à l'achat de produits alimentaires.

Entre les régions des disparités importantes existent. En effet, la part des dépenses alimentaires atteint 85 % et 82 % respectivement dans les régions du Sahel et du Nord tandis qu'elle est de 55% et 67 % dans les régions de la Boucle du Mouhoun et du Centre Nord. Néanmoins notons

que sur l'ensemble des régions, plus de la moitié des dépenses sont destinées à la consommation alimentaire.

La part des dépenses alimentaires des ménages dirigés par les hommes est de 73% contre 74% pour les femmes.

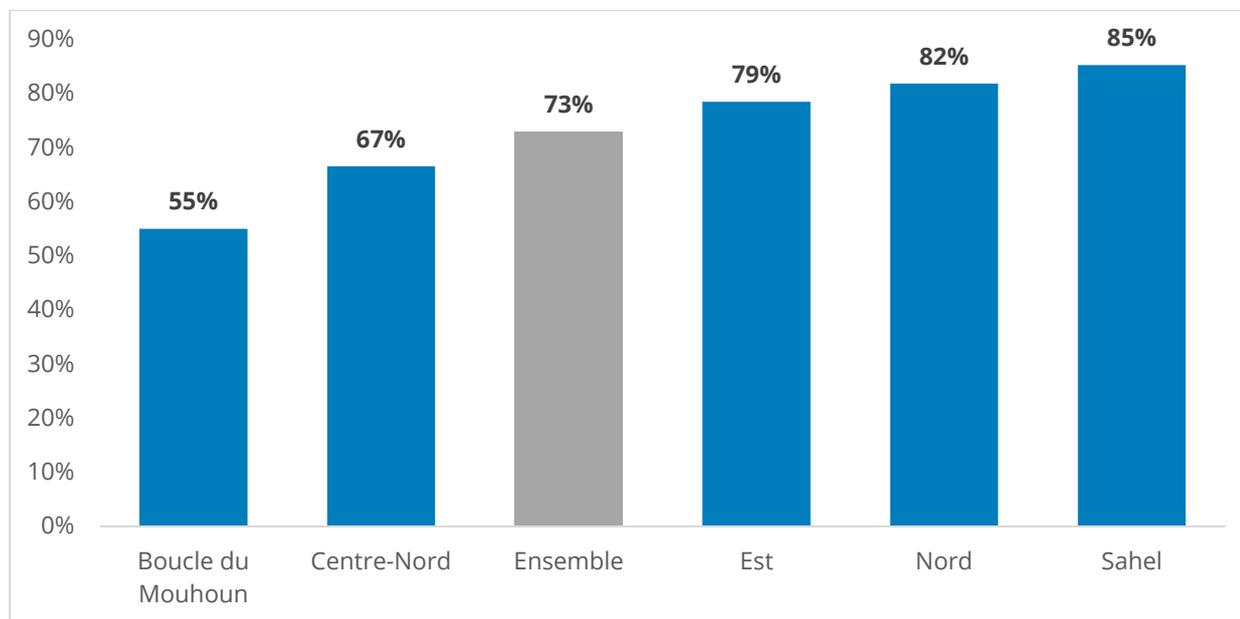


Figure 12 : Part des dépenses alimentaires

L'analyse de la part des dépenses alimentaires dans les dépenses totales du ménage montre que les ménages consacrent une part importante de leur revenu à l'achat de la nourriture. En effet, dans l'ensemble, 57% des ménages consacrent plus de 75% de leur revenu à l'achat alimentaire. La situation est plus criarde au Sahel et au Nord où, respectivement, 84% et 76% des ménages consacrent plus de 75% de leurs dépenses sont constituées d'achat de nourriture.

Comparativement à la soudure passée, la proportion des ménages dont les dépenses alimentaires sont supérieures à 75% connaît une augmentation de 7 points, passant de 50% à 57%. Cette augmentation est constatée dans toutes les régions, exceptée la Boucle du Mouhoun où c'est plutôt une baisse de 7 points qui est constatée.

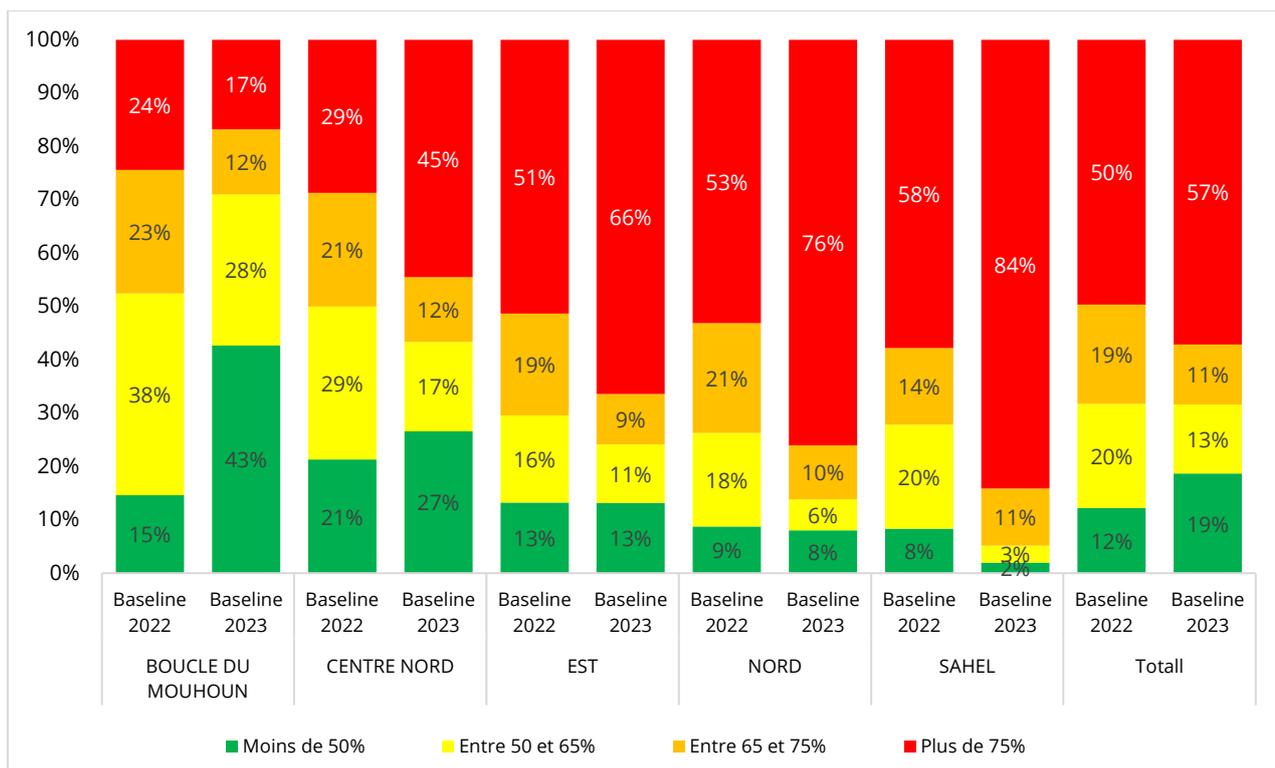


Figure 13 : Analyse comparative de la part des dépenses alimentaires entre 2022 et 2023

Les ménages bénéficiaires sont en majorité tournés vers les marchés pour leur alimentation. Le fait que la grande partie de leur revenu est consacré à l’achat de la nourriture les privent de ressources nécessaires pour investir dans la présente campagne agropastorale. Ces ménages risqueraient de se retrouver dans le cercle vicieux de la pauvreté à cause du manque d’investissement dans les moyens d’existence.

4.5. Analyse de la capacité économique des ménages (ECMEN)

Dans l’ensemble, la proportion des ménages avec une capacité économique pour subvenir leur dépense de panier alimentaire est très faible, seulement 15%. La Boucle du Mouhoun et le Nord sont les régions où cette proportion est la plus faible (6%). La proportion la plus élevée se situe au Sahel (31%).

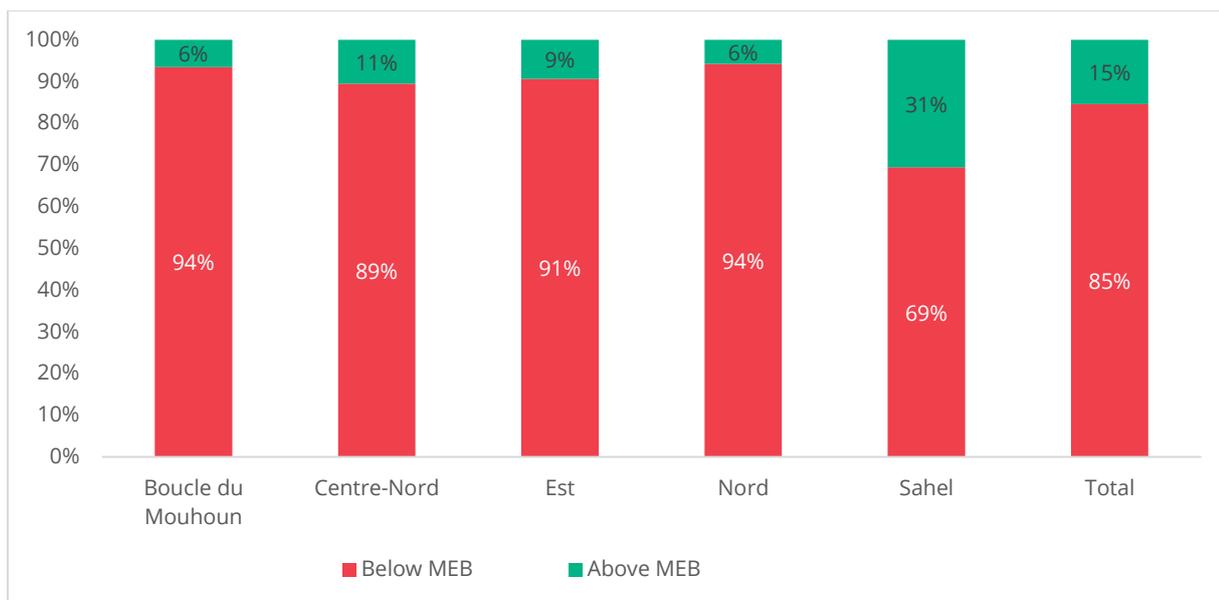


Figure 14 : Capacité économique des ménages (ECMEN)

4.6. Analyse CARI

L'analyse de l'indicateur combiné CARI montre que la situation alimentaire des ménages bénéficiaire est assez préoccupante. De façon globale, seulement 2% des ménages sont en sécurité alimentaire, tandis que 46% sont en insécurité alimentaire modérée et 33% en insécurité alimentaire sévère. L'insécurité alimentaire sévère touche plus profondément les régions du Sahel (49%) et du Centre-Nord (34%). La région de la Boucle du Mouhoun est la moins touchée, soit 15%.

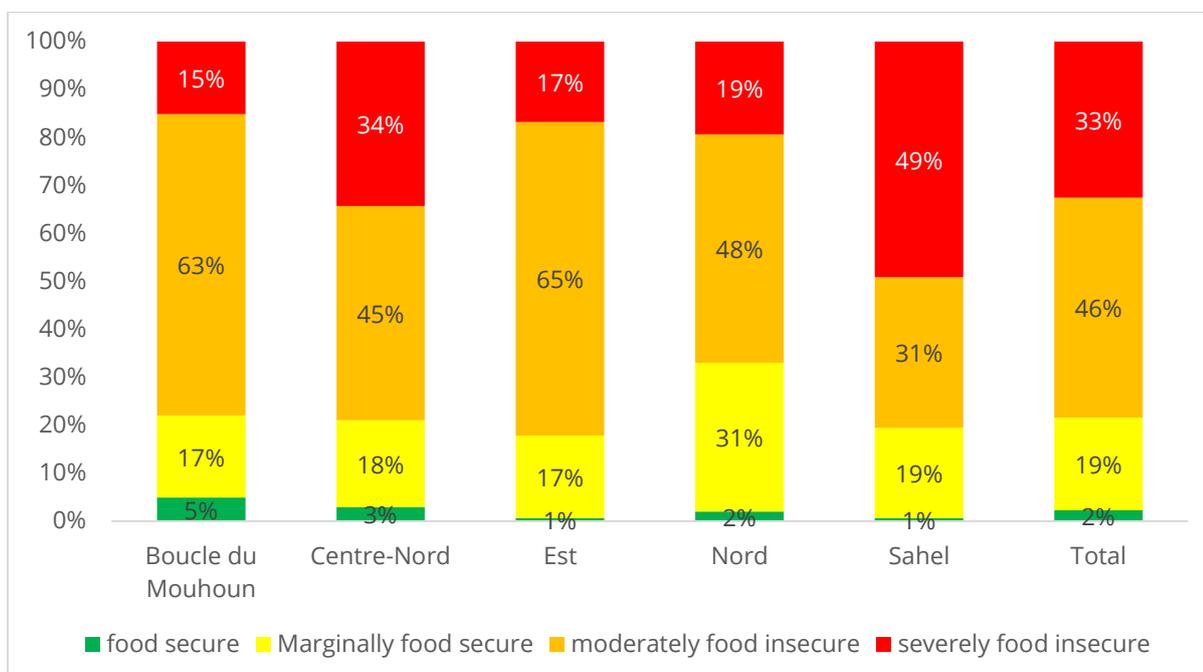


Figure 15: Analyse CARI

L'insécurité alimentaire qui touche les ménages est consécutive à la mauvaise campagne agricole, à l'insécurité et à la hausse importante des prix des denrées alimentaire.

5. Analyse de la situation nutritionnelle des ménages

5.1. Consommation d'aliments riche en vitamine A, en protéines et en fer

L'analyse des données montrent que 2/3 des ménages n'ont jamais consommé des aliments riches en vitamine A sur les 30 derniers jours qui ont précédé le jour de l'enquête tandis que 13% ont souvent consommé ces aliments.

Pour ce qui est des aliments riches en protéines, la majorité des ménages (64%) les ont consommés **parfois (1 à 7 fois)** sur les 30 derniers qui ont précédé le jour de la collecte des données. De même, les aliments riches en fer ont été consommé parfois 1 à 7 fois par près de ¾ des ménages. C'est juste 4 % des ménages qui ont consommé ces aliments plus de 7 fois sur les 30 jours.

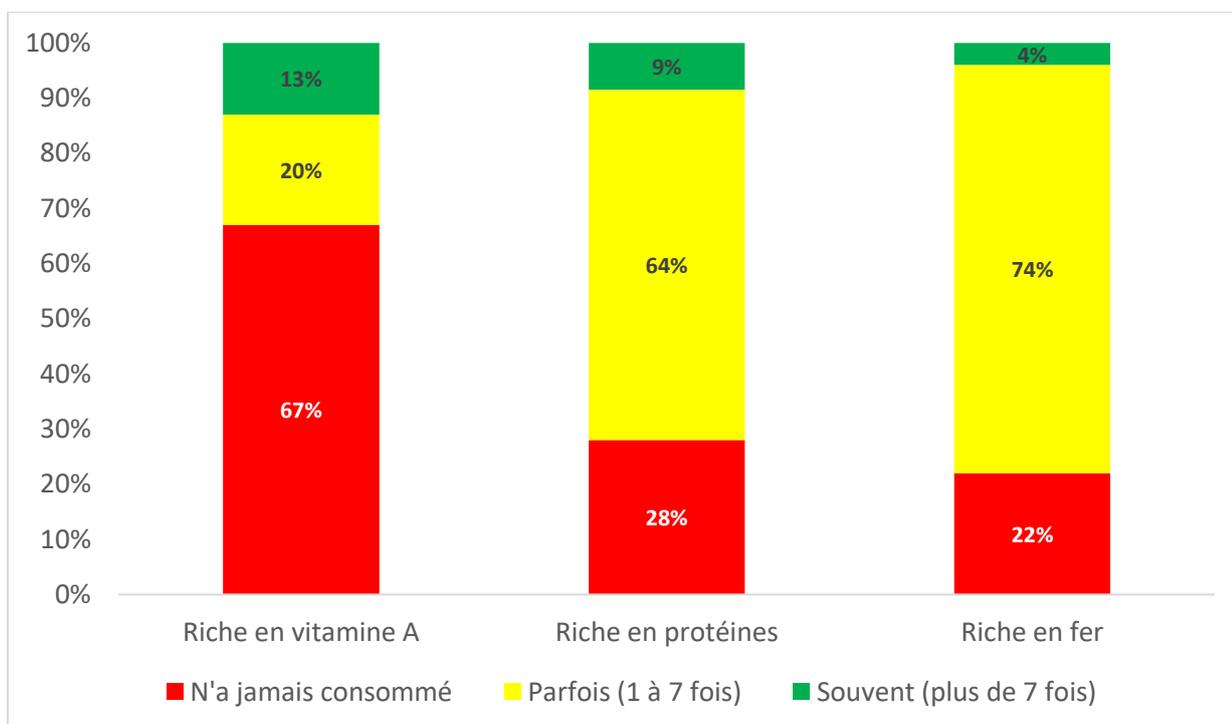


Figure 16 : Consommation des aliments riche en vitamine A, en fer et en protéine

5.2. Régime Alimentaire Minimum Acceptable chez les enfants de 6 à 23 mois

Dans les ménages enquêtés dans lesquels on note la présence d'enfants de 6 à 23 mois, des questions ont permis de collecter des données pour apprécier l'état nutritionnel de ces enfants.

L'analyse des données montre que la situation nutritionnelle des enfants est très délicate. En effet, sur l'ensemble, juste 1,4% des enfants ont atteint le régime alimentaire acceptable.

Entre les régions, des disparités existent. Dans la région du Sahel aucun enfant n'a atteint le régime alimentaire acceptable et dans la région de l'Est, uniquement 0,9% des enfants ont atteint le MAD. En revanche, dans la région du Centre Nord, la proportion a atteint 2,9%.

Par rapport à la tranche d'âge, c'est uniquement dans la tranche (18 à 23 mois) qu'on rencontre des enfants ayant atteint le régime alimentaire acceptable.

Tableau 1: Régime Alimentaire Minimum Acceptable des enfants de 6 à 23 mois

		N'a pas atteint le minimum alimentaire acceptable	A atteint le régime alimentaire minimum acceptable
Région	Centre-Nord	97,4%	2,6%
	Est	99,1%	0,9%
	Nord	98,7%	1,3%
	Sahel	100,0%	0,0%
Age	6-11 mois	100,0%	0,0%
	12-17 mois	100,0%	0,0%
	18-23 mois	94,8%	5,2%
Sexe	Femme	99,1%	0,9%
	Homme	98,1%	1,9%
Ensemble		98,6%	1,4%

5.3. Diversité alimentaire des femmes en âge de procréer

De la même manière que pour les enfants, des données ont été collectées pour apprécier la situation nutritionnelle des femmes et filles en âge de procréer.

Des résultats, il ressort que juste 10 % des femmes enquêtées ont atteint la diversité alimentaire minimale. Autrement dit, 9 femmes sur 10 n'ont pas atteint la diversité alimentaire minimale. Par rapport aux régions d'intervention, il ressort que c'est dans la région du Nord (17%) qu'on rencontre le plus de femmes ayant atteint le MDD tandis que c'est dans la région du Sahel qu'on rencontre le moins de femmes.

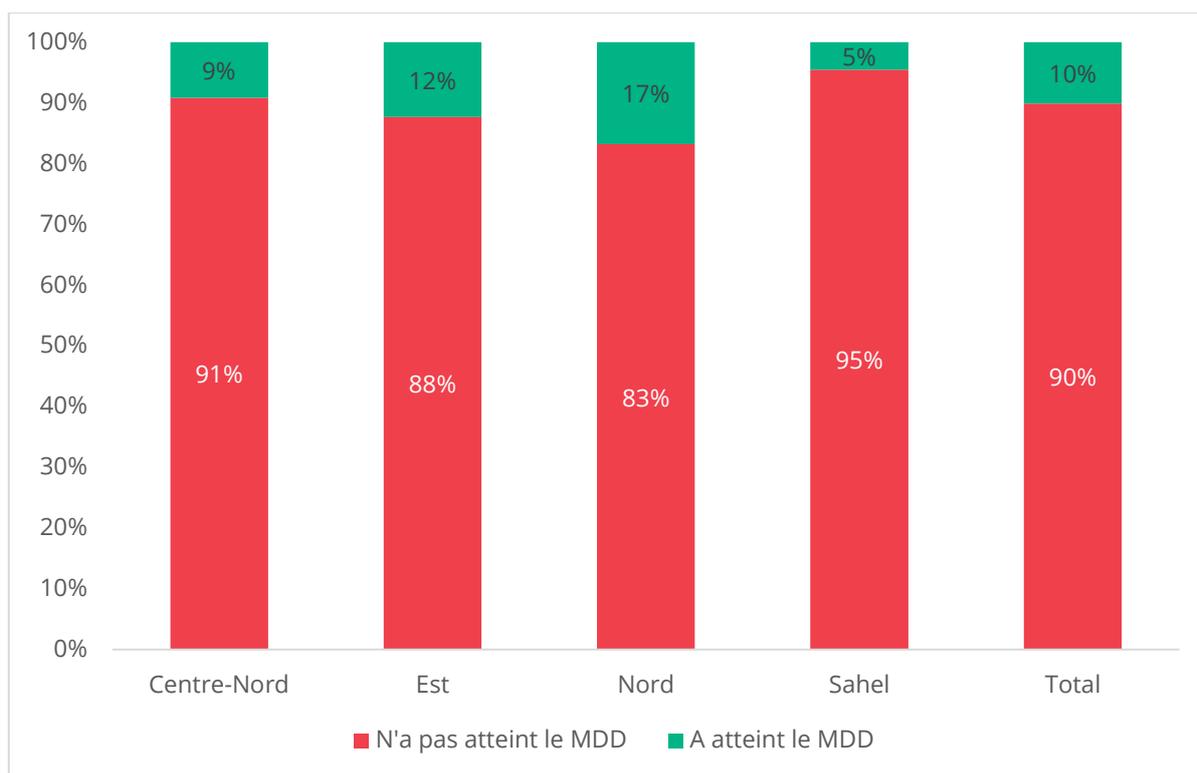


Figure 17 : Diversité alimentaire des femmes en âges de procréer

6. Analyse de la qualité des critères de ciblage des bénéficiaires pour l'assistance saisonnière

6.1. Vulnérabilité suivant le sexe du ménage

Parmi les ménages ciblés, la majorité (78,4%) sont en insécurité alimentaire. Cette proportion est de 75,5% pour les ménages dirigés par les hommes contre 82,4% pour ceux dirigés par les femmes, soit une différence de 6,9 points de pourcentage. Le test statistique de Khi-2 montre que cette différence est statistique significative. Ceci confirme que le sexe est un critère de vulnérabilité.

Tableau 2 : Vulnérabilité suivant le sexe du chef de ménage

		Niveau de sécurité alimentaire				Total
		Food secure	Marginally food secure	Moderately food insecure	severely food insecure	
Sexe	Femme	1.3%	16.4%	46.0%	36.4%	100.0%
	Homme	3.0%	21.4%	45.8%	29.7%	100.0%
Ensemble		2.3%	19.3%	45.9%	32.5%	100.0%

6.2. Vulnérabilité suivant la classe de taille du ménage

L'analyse montre que la proportion de ménages en insécurité alimentaire augmente si la taille augmente. Ceci semble être contraire aux résultats trouvés dans des études antérieures et aux avis des experts du domaine. Une explication qui pourrait être donnée est la dégradation de la situation sécuritaire qui a réduit considérablement les superficies cultivables.

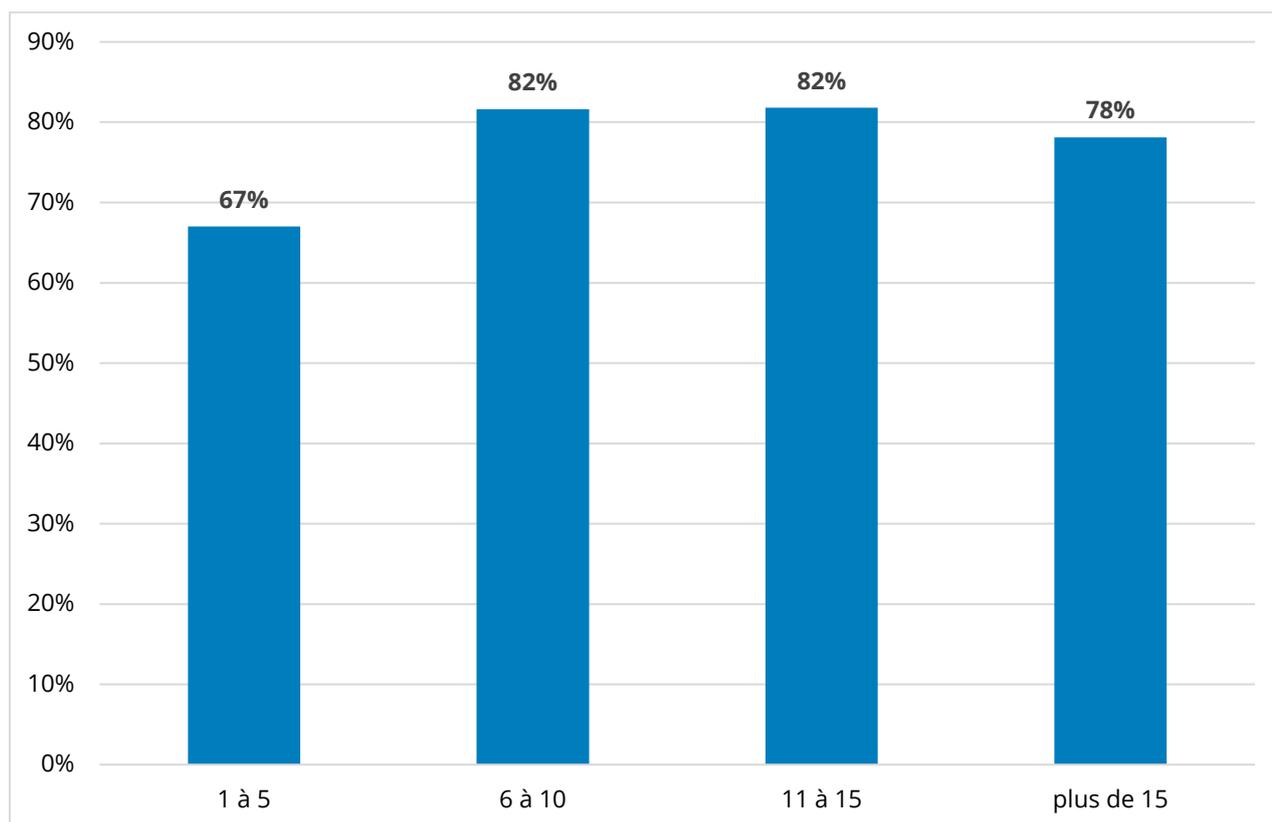


Figure 18 : Proportion de ménages en insécurité alimentaire selon la taille du ménage

7. Conclusion et recommandations

Les indicateurs de sécurité alimentaire issus de l'enquête Baseline de 2023 indiquent une plus grande vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des potentiels bénéficiaires de la soudure 2023. La situation d'insécurité qui prévaut dans le pays et la hausse généralisée des prix des denrées alimentaires, qui érodent le pouvoir d'achat des ménages, ont fortement affecté la situation de sécurité alimentaire des ménages dans le pays.

La qualité du ciblage telle qu'elle apparaît dans ces analyses est en droite ligne avec le processus cadre harmonisé qui, à travers un processus d'analyse consensuelle, identifie les zones à risques et estime le nombre de personnes affectées par l'insécurité alimentaire. Le processus de ciblage

a d'ailleurs été très bien apprécié par les potentiels bénéficiaires de l'assistance du PAM qui estiment qu'il s'est fait de manière juste et équitable.

Les opérations d'assistance pour la période de soudure sont cruciales pour répondre aux besoins des populations vulnérables. Afin d'atteindre efficacement nos objectifs, les recommandations suivantes doivent être prises en compte :

Reduction de la Vulnérabilité alimentaire des Ménages Dirigés par des Femmes : Étant donné que les ménages dirigés par des femmes semblent être plus vulnérables sur le plan alimentaire, il est crucial de mettre en place des mesures spécifiques pour répondre à leurs besoins. En accordant une priorité aux ménages dirigés par les femmes lors des distributions de l'assistance Alimentaire afin d'assurer un accès équitable à ces ressources vitales pour ces femmes chefs de ménage et leurs familles. Par ailleurs des activités parallèles de sensibilisation axée sur la nutrition peuvent aider à informer les femmes sur les choix alimentaires sains, la préparation adéquate des repas et la manière de maximiser l'absorption des nutriments des aliments disponibles.

Focus sur la Région du Sahel : Compte tenu de la situation alimentaire plus précaire dans la région du Sahel, il est impératif de concentrer les efforts d'assistance et de renforcement de la sécurité alimentaire dans cette région. Les interventions doivent être élaborées en tenant compte des défis spécifiques auxquels cette région est confrontée.

Renforcement de l'assistance nutritionnelle ciblée aux Enfants et aux Femmes en âge de procréer : Étant donné que la quasi-totalité des enfants ne bénéficient pas d'un régime alimentaire minimum acceptable, et qu'une proportion faible de femmes en âge de procréer y parvient, il est nécessaire d'intensifier les interventions fournissant des rations alimentaires adaptées aux besoins nutritionnels des ménages des enfants et des femmes enceintes ou allaitantes et favorisant le changement de comportement social et/ou les activités d'engagement communautaire en intensifiant les activités de sensibilisation afin de mieux informer les bénéficiaires sur l'importance de l'assistance nutritionnelle et à les encourager à y participer activement. Les leaders communautaires et responsables de quartier peuvent être des intermédiaires clés pour atteindre nos cibles spécifiques. Leur engagement aidera à transmettre des informations précises sur les avantages de l'assistance nutritionnelle et encouragera les bénéficiaires à se rendre sur les sites de distribution.

Amélioration de l'Évaluation et du Ciblage : Malgré une appréciation positive du processus de ciblage, il est important d'améliorer continuellement les méthodes d'évaluation et de ciblage pour s'assurer que les bonnes personnes et les ménages les plus vulnérables bénéficient de l'assistance. Le suivi continu est essentiel pour éviter l'exclusion ou l'inclusion incorrecte des bénéficiaires